

Cercle des Nageurs de Bellegarde-Sur-Valserine



CLASSE A HORAIRES AMENAGES NATATION CNBV 2025-2026

Club support : **Cercle des Nageurs de Bellegarde sur Valserine (CNBV)**

CNBV / village des Associations

738 rue des Jonquilles 01200 Bellegarde sur Valserine - Valserhône

ORGANISATION GENERALE :

Lieu : Centre Aquatique Intercommunal ValséO

268 rue Antoine Jacquet 01200 Bellegarde sur Valserine - Valserhône

Renseignements administratifs :

M. Dominique HAAB / Président CNBV / 06 08 06 88 60 / dominique.haab@orange.fr

Renseignements techniques :

M. François MARTINET / Entraîneur CNBV / cnbv@sfr.fr

RECRUTEMENT :

Nageurs admis en classe de 6^{ème} décidés à s'investir dans cette activité (entraînements, stages, participations aux compétitions obligatoires et sélections en équipe départementale et régionale ou voire nationale). Les nageurs s'engagent à respecter les règles de vie de groupe et la charte du nageur. Les candidats sont testés par l'entraîneur avec l'avis du Conseil d'Administration du CNBV suivant les renseignements du dossier de candidature.

Niveau de performances requises :

400m Nage Libre 7'30 / 200m 4 Nages 4'30 / 100m 4 Nages 1'45 pour filles ou garçons.

ENTRAINEMENTS :

Natation : 6 à 8 voire 10 heures par semaine selon possibilités

3 à 4 entraînements par semaine avec la possibilité d'un 5^{ème} selon le nageur.

ENCADREMENT :

Educateur sportif titulaire d'un brevet d'état ou d'un diplôme fédéral de niveau 3 ou équivalent

M. François MARTINET / BEESAN activités de la Natation. 1^{er} degré

RESULTATS SOUHAITES DU NAGEUR (si possible) :

Participation aux Championnats départementaux et interdépartementaux

Participation aux Championnats de Ligue régionaux

Participation aux Championnats de France.

DEPLACEMENTS COLLEGE-CENTRE AQUATIQUE VALSEO :

Les déplacements Collège – Centre Aquatique ValséO ne relèvent pas de la compétence du Collège. Assimilés à des déplacements domicile – collège, ils doivent être couverts par l'assurance scolaire de la famille. Les élèves sont pris en charge par un adulte représentant le club dès leur sortie au portail arrière de l'Etablissement, à 14h40 – 14h45 les lundis et vendredis pour traverser à pied jusqu'au centre aquatique ValséO D'autres entraînements notamment les mercredis et les jeudis seront demandés par le club, trajets sous la responsabilité des parents.

SUIVI MEDICAL :

Une visite médicale annuelle est fortement recommandée dans un centre médico-sportif ou auprès d'un médecin du sport. Chaque intervenant doit avoir présent à l'esprit le souci de préserver la sécurité et la santé des élèves.

Bien sportivement !

CNBV / Village des Associations / 738 rue des Jonquilles F-01200 Bellegarde sur Valserine - Valserhône